

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE PROVENCE DU 11 SEPTEMBRE 2004

23 clubs présents ou représentés sur 49, représentant 57 voix sur 108.

Le quorum est atteint.

1) Approbation du PV de l'AG du 6 septembre 2003

L'assemblée procède au vote.

Oui : 53

Abstentions : 4.

Le PV est approuvé.

2) Rapport financier

En l'absence du trésorier, le président, François Reynaud présente le rapport financier.

Intervention de M. Christian Bernard qui demande le montant des soldes bancaires (compte courant et livret) en précisant qu'il devrait apparaître sur le bilan financier.

Le président donne les montants : 6 649,50 € sur le compte bancaire et 206 € sur le livret.

C. Bernard : « pourquoi pas l'inverse ? »

Le président est d'accord sur le principe d'un transfert de fonds entre les deux comptes.

Christian Bernard demande si la proposition de la précédente AG d'aide aux départements a été réalisée. Le président répond que 15 pendules ont été achetées pour le comité du Vaucluse, 1600€ ont été engagés pour une aide à un tournoi de maîtres dans le département des Bouches du Rhône, les deux départements alpins n'ayant fait aucune demande.

Le président fait remarquer que le budget alloué au championnat de Provence féminin a été multiplié par deux à cause d'une régularisation de l'année précédente (car l'organisatrice avait perdu le chèque qui n'a donc été encaissé sur l'exercice 2003/04 au lieu de 2002 /03)

L'assemblée procède au vote.

Abstentions : 7

Oui : 50

Le bilan financier est adopté.

3) Affiliations

Une très légère augmentation des affiliés dans la ligue, mais la ligue régresse au niveau national qui atteint maintenant la 7ème place

Un nouveau club a été créé à Gargas, pays d'Apt. Pour la saison à venir, le club Istres échecs va se créer.

4) Direction technique

Jean-Louis Sabatié fait remarquer que la direction technique n'a pas fourni de modification au règlement de Nationale N V et N VI alors que les règlements fédéraux des Nationales supérieures ont été modifiés.

François Penalver, directeur des N IV (excusé à l'Assemblée Générale) demande que les résultats lui soient téléphonés le soir même. Il cherche aussi un organisateur pour la dernière ronde groupée. Le club de Salon se propose.

Le club de Salon s'étonne d'avoir à faire 390 km lors de ses déplacements en Nationale. Le comité directeur lui précise qu'il est difficile d'établir un calendrier. Toute réclamation doit être envoyée à François Penalver.

Le calendrier sera mis en ligne sur le site de la ligue. Mr De Albera (ASPTT Marseille) demande à ce que le calendrier soit envoyé à tous les clubs par courrier sous son ancienne forme. Stéphane Clair, responsable du calendrier objecte que la nouvelle forme du calendrier est beaucoup plus lisible et confirme qu'il sera envoyé aux clubs sous cette forme.

Organisation Rapide de Provence : Puy Ste Réparate

Organisation Coupe 2000 : Salon de Provence

5) Féminines

Mme Bartolo (excusé à l'AG), responsable des féminines cherche un organisateur pour le rapide féminin. Le président précise qu'un budget est alloué pour aider à l'organisation.

Le club de Salon demande à ce que les coupes fournies par la ligue pour les compétitions soient de taille plus importante.

Jean-Louis Sabatié propose une négociation annuelle auprès du fournisseur des coupes.

6) Secteur Jeunes

Le directeur des Jeunes, Jean-Louis Sabatié annonce les bons résultats de Provence au championnat de France jeunes à Reims : 4 podiums dont 1 titre (Laura Fernandez en benjamine).

Le cahier des charges pour l'organisation du championnat de Provence jeunes sera mis en ligne sur le site. L'assemblée revient sur la difficulté d'organiser ce championnat.

JL Sabatié revient sur la modification de règlement concernant les qualifications au championnat de Provence. Il précise aux Bouches du Rhône, seul département ayant émis des objections que le mode de sélection utilisé en Provence prive certains enfants bien classés de compétition tout comme le mode de sélection national.

7) Direction Régionale de l'Arbitrage

Vincent Bernard fait part de sa déception au sujet d'un envoi de courrier concernant le bulletin des arbitres régionaux aux 70 arbitres, à la suite duquel il n'a eu que 6 réponses. Par la suite, il a envoyé un autre courrier au sujet de la journée de l'arbitrage régional, il n'a reçu que 10 réponses sur 50 envois.

Le président du club d'Istres Fos s'étonne que deux candidats de son club aient échoué à leur examen d'arbitrage. La DRA ne peut se prononcer sur un échec les corrections étant faites au niveau national.

8) Questions diverses

Christian Bernard revient sur le stage de dirigeants organisé par Réciproque échecs à Marseille. Seulement 10 inscrits dont seuls 7 ont été effectivement présents. C'est un échec pour la ligue.

Le président rappelle que les PV d'AG et les bilans comptables des comités départementaux doivent être envoyés à la ligue et que les clubs doivent envoyer les leurs aux comités départementaux afin de pouvoir prétendre à la réversion de la part des licences.

La ligue se propose d'éditer une plaquette sur le modèle du comité Corse des échecs. Elle est consultable sur le site. La ligue propose d'en commander 500 exemplaires à la disposition des clubs. L'assemblée en demande davantage.

Pour la modification de nos statuts : Nous attendons les directives Fédérales.

Le site : il fonctionne bien. Le responsable Stéphane Clair demande à ce qu'on lui envoie plus d'informations.

A 18h fin de l'ordre du jour, démission des membres du Comité Directeur et Ouverture de la nouvelle séance pour désigner le nouveau Comité

A l'exception de Sarres Marc qui ne souhaite pas se représenter les onze autres membres sont candidats auxquels s'ajoutent : Messieurs Chazeau Laineur-Loctaire, Pierrard Bernard, Quet Jean-François, Serret Jérôme.

Du fait que nous avons 15 candidats pour 12 postes, Messieurs Casella Jean, Hvala Yvan, Maruejols Claude se retirent tout en précisant qu'ils restent disponibles pour toutes les missions qu'ils leur seront confiés. Approuvé à l'unanimité.

Les 12 candidats au Comité Directeur sont élus à l'unanimité

Après délibération le nouveau Comité, est constitué et soumis au vote de l'A.G. :

Reynaud François: Approuvé à l'unanimité au poste de Président de la Ligue

Membres du Comité ICI .

Le Secrétaire de séance : Jean-Louis Sabatie Le Président : François Reynaud

